

Inscriptions vacances de printemps : c'est ouvert !

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des vacances de printemps débutent lundi 20 mars.

Les inscriptions sont à remettre de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi, au siège de la communauté de communes ou à renvoyer par mail. En dehors des horaires proposés, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous au 04 75 37 36 15.

Dates limites d'inscription :

- 4 avril pour la 1^{ère} semaine des vacances
- 11 avril pour la 2^{ème} semaine

Accueil des enfants (3 - 11 ans)

- Du **11 au 21 avril** 2023
- Pas d'accueil le loisirs lundi 10 avril (jour férié).
- Inscriptions à la semaine
- Horaires : de 7 h 30 à 18 h 30
- Accueil/départ des enfants de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

Les lieux proposés :

- Ruoms, École Jean Moulin
- Vallon Pont d'Arc, ancien collège (bd Peshaire Alizon)

L'ouverture du lieu d'accueil reste conditionnée à un effectif minimum d'enfants inscrits par tranche d'âge. Si ce n'est pas le cas, un autre

Les documents à remettre

- la fiche d'inscription dans la rubrique "à télécharger"

Si votre enfant n'est pas encore inscrit pour l'année 2022-2023, merci de remettre également les documents suivants :

- fiche administrative et sanitaire, complétée et signée par les deux responsables légaux
- photocopie lisible des vaccins
- Attestation d'assurance extra scolaire 2022-2023
- copie intégrale de l'acte de naissance (uniquement lors d'une première inscription)

En savoir + sur les [accueils de loisirs pendant les vacances](#) (modalités, portail facturation, pièces à fournir).

Publié le mar 14/03/2023 - 16:59